

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de sorti du confinement Question au Gouvernement n° 2861

Texte de la question

STRATÉGIE DE SORTIE DU CONFINEMENT

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster.

Mme Brigitte Kuster. Monsieur le Premier ministre, je vous pose cette question au nom de l'ensemble de mes collègues du groupe Les Républicains. Elle sera d'ordre plus général que celui de la santé, si vous le permettez, monsieur le président.

Le Président de la République a défini un cap. C'était indispensable pour donner aux Français un horizon de fin de confinement, leur montrant ainsi que leurs efforts, leur vigilance et leur esprit de responsabilité commencent à payer. Mais un éclairage préalable sur le choix de la date du 11 mai aurait été le bienvenu.

Par ailleurs, je tiens à vous dire ici combien mes collègues et moi constatons avec plaisir que le Président a repris à son compte plusieurs mesures que nous réclamions depuis de longues semaines.

Oui, nous devons effectivement faire preuve de plus d'humanité envers toutes les personnes en fin de vie en leur permettant, au minimum, de dire adieu à leurs proches.

Oui, nous devons aller beaucoup plus loin en matière de soutien aux entreprises et aux filières les plus touchées par la crise en annulant, purement et simplement, l'ensemble de leurs charges pendant la période de confinement.

Oui, il nous faut en finir avec les failles, les ratés, les lenteurs de votre gouvernement quant à la distribution des masques et la généralisation des dépistages.

Néanmoins, des zones d'ombre subsistent, j'y reviendrai dans mes prochaines questions.

Tout d'abord, j'évoquerai un sujet d'inquiétude sur lequel nous attendons des réponses précises : la réouverture annoncée des crèches, des écoles, des collèges et des lycées – bien qu'elle soit nécessaire – inquiète légitimement de nombreux parents, alors que les enfants sont souvent des vecteurs asymptomatiques du virus. Quel argument scientifique justifie ces réouvertures sur l'ensemble du territoire ? Pourquoi rouvrir en premier les écoles, établissements que vous aviez pourtant fermés en premier ? Êtes-vous prêt à organiser un vrai débat à ce sujet devant la représentation nationale ?

- M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.
- M. Édouard Philippe, Premier ministre. Madame Kuster, vous posez beaucoup de questions en une seule, je

vais essayer de vous répondre.

Tout d'abord, je rappelle que la décision, assumée, de procéder au confinement a été prise, vous vous en souvenez sans doute, pour garantir que les malades présentant des symptômes sévères ne soient pas nombreux au point de saturer totalement les établissements hospitaliers français en mesure d'accueillir ceux qui ont besoin d'être traités dans un service de réanimation ou de soins intensifs. Telle était la raison du confinement : freiner la circulation du virus pour que notre système hospitalier ne soit pas débordé.

Or, même s'il a été soumis à une tension extrême, celui-ci n'a pas été débordé : il a tenu grâce à l'incroyable engagement de ceux qui le font vivre ; il a tenu grâce aux trésors d'imagination déployés par ceux qui ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de ces malades dans l'ensemble du système hospitalier, nous permettant de passer, vous le savez, à 10 000 lits de réanimation ; il a tenu grâce à ceux qui ont organisé des transferts de patients entre régions ou vers l'étranger, de façon, là encore, à désaturer et à permettre de continuer à accueillir ces malades dans des conditions acceptables.

Tel était l'objectif du confinement et, je le dis avec une immense prudence, nous commençons à en constater les résultats : ralentissement du nombre d'admissions et diminution, lentement mais sûrement, du nombre de malades admis en réanimation. Mais, encore une fois, ce constat invite à la prudence, car ces résultats ne tiennent que parce que le confinement est respecté.

Dès lors, il est bien naturel que la décision de déconfinement, qu'il faudra prendre – le Président de la République a annoncé qu'il interviendrait à partir du 11 mai –, ait un lien avec les raisons mêmes du confinement, que je viens de rappeler. Autrement dit, nous pensons que, vers cette date, nous aurons su diminuer le nombre de malades en réanimation et permettre à l'hôpital de retrouver ses capacités, après le stress inouï dû à l'intensité de la première vague à laquelle il a dû faire face.

Hier, le Président de la République a fixé des principes, à savoir la sécurité sanitaire et la continuité de la vie de la nation, et des objectifs, notamment celui d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai. Il appartient au Gouvernement de mettre en place les instruments, les méthodes, la doctrine d'emploi et la coordination nécessaires pour les atteindre. Je m'y emploie avec l'ensemble du Gouvernement et de l'administration. Nous allons le faire, bien entendu, en collaboration avec les organisations syndicales et patronales, ainsi qu'avec les collectivités territoriales, car elles sont directement intéressées par la question du déconfinement progressif.

Hier, le Président de la République a également formulé des exclusions : il a d'ores et déjà indiqué qu'il n'était pas envisageable de rouvrir hôtels, cafés et restaurants à l'horizon du 11 mai et que les festivals ne pourraient probablement pas se tenir d'ici à la fin du mois de juillet, parce que des événements qui rassemblent une foule très dense ne sont évidemment pas envisageables à ce stade.

Le Gouvernement va donc devoir mettre en œuvre les politiques publiques de façon à tenir les objectifs tout en respectant les principes rappelés par le Président de la République : il s'agit de pouvoir commencer le déconfinement. La date du 11 mai a été évoquée ; mon objectif est que le déconfinement progressif se déroule dans les meilleures conditions.

Le ministre de l'éducation nationale a dit que ce déconfinement se traduirait peut-être par une forme adaptée de réouverture des écoles, mais je ne veux rien annoncer de définitif sur ce point, puisque nous sommes en train d'y travailler. Cela étant, je n'exclus pas que les écoles fonctionnent, après le 11 mai, de manière quelque peu différente de la normale – puisque nous ne sommes pas dans une période normale, chacun peut en convenir.

Je comprends l'impatience de l'ensemble de nos concitoyens, que vous formulez à votre façon, mais le Gouvernement doit étudier dans le détail, avec l'ensemble des acteurs concernés, la meilleure façon d'organiser une logistique complexe permettant de protéger nos concitoyens tout en garantissant leur sécurité sanitaire – tels sont les principes qui nous guident –, ce qui demande en effet du travail de préparation. L'impatience est telle qu'on exige du Gouvernement une réponse au débotté à chaque question, tel ou tel point semblant sur le

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG2861

moment le plus intéressant.

La vérité, c'est que le Président de la République a demandé au Gouvernement de préparer un plan complet de sortie – il l'a dit clairement hier. J'aurai l'occasion de présenter ce plan d'ensemble quand il sera prêt, largement avant le 11 mai. Mais ce plan doit faire l'objet d'un travail et d'une consultation avec de nombreux acteurs pour être véritablement à la hauteur des enjeux.

Données clés

Auteur: Mme Brigitte Kuster

Circonscription: Paris (4e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2861

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre **Ministère attributaire :** Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 avril 2020

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 avril 2020